

Raquet – Parc urbain

Porteur de projet :
CAD

Descriptif du projet :
Aménagement d'un parc d'environ 8 ha sur la commune de Sin-le-Noble consacré à la détente, à la promenade et à la découverte de la nature.

Enjeu, contenu du projet

objectifs et enjeux du projet : description en texte

Le parc urbain s'inscrit dans la tradition des « beaux parcs », sur le thème de l'eau, il proposera de grands espaces libres d'usage et d'appropriation et sera marquée par la présence du Centre Aquatique avec lequel il devra trouver une harmonie.

L'enjeu du parc urbain est de créer une respiration importante répondant à la densité de logements du Raquet. Le parc représente 1/5 des espaces de respiration de l'éco-quartier et accueille à sa périphérie deux équipements majeurs : le Centre Aquatique et le Groupe scolaire.

Le parc urbain fait partie de la centralité de l'éco-quartier du Raquet avec la place majeure et le Centre Aquatique. Ces trois éléments sont complémentaires, ils viennent apporter un espace de respiration important au cœur du paysage urbain tout en favorisant les échanges, les services et le développement d'une vie urbaine (marchés, commerces, desserte en transport en commun, lieu de détente, lieu de regroupement, équipements publics...).

Le Parc Urbain est aussi un parc favorisant la biodiversité.

Premièrement par l'emploi d'essences régionales et l'application de la gestion différenciée. Ensuite grâce à l'aménagement d'un arboretum pédagogique ainsi que l'aménagement d'une zone humide profitant d'un dénivelé naturel hérité de l'extraction de l'argile par la briqueterie.

De petits jardins plus travaillés, baptisés « folies » par le paysagiste, viendront animer la promenade des visiteurs du parc.

Informations techniques nécessaires

Éléments prévisionnels

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ? (une seule réponse)
oui terminé / en partie / non / on ne sait pas
- Le projet sera-t-il réalisé en 2030 ? (une seule réponse)
oui terminé / en partie / non / on ne sait pas
- le projet est il : (une seule réponse)
 1. une idée validée politiquement
 - 2. validé financièrement (en partie ou totalité)**
 3. en travaux en 2010 - 2011

Nature du projet : (choisir une seule nature)

FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS

Équipement métropolitain, **Équipement**, Eco quartier, Grand quartier, Plateforme multimodale, Parc d'activités

Connectivité transports

- Le lieu du projet est il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?
OUI ; **NON**
- Le lieu du projet est il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?
OUI ; **NON**
- Localisation et point(s) d'accès - par quel modes ?

Consommation d'espace

- le projet consomme t il des espaces agricoles **OUI** ; **NON** ;
 - si le projet consomme des espaces agricoles, a-t-il aussi une part en renouvellement urbain ? (la requalification de friches industrielles, terrils..., est considérée comme renouvellement urbain)

Requalification d'une friche industrielle (briqueterie) et les terrains d'extraction associés.

Logement

- le projet produit il des logements ? **OUI** ; **NON** et si oui, combien ?

Repérage spatial du projet

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation):

- Polygone géo référencé
- Polygone sur support vectoriel avec localisation
- Description graphique du projet (plan, format digital)
- Description graphique du projet (plan, format papier minimum A4 / A3)

les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93 , de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.

les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.